Appel aux soumissions

L'Association canadienne de l'éducation en génie (ACÉG-CEEA) lance un appel aux soumissions pour sa conférence annuelle, qui se tiendra à l'Université Western, à London, en Ontario, du 14 au 18 juin 2027.

Les auteurs et autrices qui souhaitent présenter leurs travaux à la conférence doivent soumettre soit un article complet, soit un résumé structuré (sans article) dans l'un des trois volets suivants : Recherche, Pratique et Article conceptuel. La date limite de soumission des articles complets et des résumés structurés est le **15 janvier 2027** (AUCUNE prolongation ne sera possible). Les articles complets doivent compter de 5 à 8 pages, à l'exclusion des références, et respecter le modèle fourni dans les Directives aux auteurs et autrices pour la préparation des manuscrits (qui seront accessibles sur la page Web de l'appel aux soumissions). Les résumés structurés doivent compter au maximum 500 mots, à l'exclusion des références. Les deux types de soumissions doivent comprendre les éléments décrits dans la section « Directives pour la préparation des soumissions » du présent document.

Les auteurs et autrices, notamment ceux et celles qui envisagent de soumettre un article complet avant la date limite du 15 janvier 2027, peuvent soumettre un résumé structuré au plus tard le 9 novembre 2026 (aucune prolongation) afin de recevoir une rétroaction formative. Cette étape est facultative.

Dates importantes :

- Date limite de soumission d'un résumé structuré facultatif pour obtenir une rétroaction formative : 9 novembre 2026 (AUCUNE prolongation)
- Date limite de soumission d'un article complet ou d'un résumé structuré (sans article) : 15 janvier 2027 (AUCUNE prolongation ne sera possible)
- Pour les auteurs et autrices d'articles nécessitant des révisions mineures, date limite de soumission de la version définitive : 26 mars 2027 (AUCUNE prolongation)
- Pour les auteurs et autrices d'articles nécessitant des révisions majeures, date limite de soumission de l'article révisé : 26 mars 2027; date limite de soumission de la version définitive (après 2e révision): 19 avril 2027 (AUCUNE prolongation)

Toutes les soumissions doivent être déposées dans le portail Oxford Abstracts (le lien sera accessible sur la page Web de l'appel aux soumissions). Toutes les échéances sont fixées à 23 h 59, heure normale du Pacifique (HNP), aux dates indiquées. Les soumissions peuvent être rédigées en français ou en anglais. Pour satisfaire aux exigences d'indexation de Scopus, les articles soumis en français doivent également comprendre un titre et un résumé en anglais.

Nouveautés du processus de soumission pour le congrès ACÉG-CEEA 2027 :

- Les auteurs et autrices qui envisagent de soumettre un article complet ne sont pas tenus de soumettre au préalable un résumé structuré à l'évaluation par les pairs. Ils peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, soumettre un résumé pour obtenir une évaluation et une rétroaction

formatives. Cette étape facultative n'aura aucune incidence sur l'acceptation à la conférence. Ces résumés doivent comprendre les mêmes éléments que ceux décrits ci-dessous (Directives pour la préparation des soumissions). Les auteurs et autrices qui hésitent à soumettre un article complet peuvent également profiter de cette option pour obtenir une rétroaction formative. Veuillez noter que tous les auteurs et autrices doivent néanmoins soumettre soit un article complet, soit un résumé structuré avant l'échéance de janvier 2027 pour l'évaluation par les pairs.

- Changements au format des présentations : une durée unique sera mise à l'essai cette année pour toutes les présentations orales. Pour en savoir plus, consultez la section « Formats de présentation ».

Thèmes :

Les auteurs et autrices doivent sélectionner au plus trois des thèmes suivants pour leur soumission :

- Thème spécial 2027 : Établir des liens entre la formation en génie et la pratique, les politiques et les besoins des communautés.
- Thème spécial 2027 : Stratégies pédagogiques en classe favorisant la collaboration et la formation d'ingénieurs engagés, responsables, résilients et sensibles aux enjeux sociaux.
- Thème spécial 2027 : Décolonisation et intégration des voix et des modes de connaissance autochtones dans la formation en génie.
- NOUVEAU : Intelligence artificielle et technologies émergentes
- NOUVEAU : Bien-être
- Évaluation et agrément des programmes
- Enseignement et pédagogie (y compris les technologies éducatives et les ressources éducatives libres)
- Conception en génie (y compris l'enseignement de la conception, la pensée design, les principes de conception, etc.)
- Programmes de première année
- Apprentissage et développement des étudiantes et étudiants (y compris les théories et les processus d'apprentissage)
- Conception des programmes d'études
- Recrutement et persévérance aux études
- Rayonnement et engagement communautaire
- Impacts sociaux et environnementaux et durabilité
- Équité, diversité et inclusion
- Compétences professionnelles (y compris la communication, le leadership, l'entrepreneuriat, la pensée systémique et l'éthique)

- Pratique professionnelle et engagement avec l'industrie (y compris les parcours professionnels, la culture en milieu de travail, l'enseignement coopératif, les relations avec l'industrie, etc.)
- Histoire et philosophie du génie et de l'éducation en génie (y compris les perspectives élargies sur le développement ontologique et épistémologique du génie et de l'éducation en génie en tant que disciplines)
- Méthodes de recherche (y compris les méthodes et les approches de collecte de données propres à l'éducation en génie)

Formats de présentation :

Les soumissions acceptées peuvent être présentées selon l'un des deux formats suivants. Afin de faciliter la finalisation du programme de conférence plus tôt, une personne présentant une soumission acceptée doit s'inscrire à la conférence avant la date limite d'inscription au tarif préférentiel; sinon, l'article sera retiré du programme.

1. **Présentation orale (7 minutes de présentation et 5 minutes de questions et réponses) :** Ces séances permettent aux auteurs et autrices de présenter un aperçu concis de leurs travaux à l'aide de diapositives, puis de répondre aux questions de l'auditoire. Les auteurs et autrices qui choisissent une présentation orale soumettront soit un article complet destiné à la publication dans les actes de conférence, soit un résumé structuré. La soumission d'un article complet est toutefois fortement encouragée pour ce format de présentation.
2. **Présentation par affiche :** Ce format est idéal pour des échanges prolongés et interactifs entre les personnes qui présentent et les participants à la conférence. Les affiches doivent exposer visuellement les principales idées et les résultats. Les auteurs et autrices qui choisissent ce format soumettront soit un article complet destiné à la publication dans les actes de la conférence, soit un résumé structuré. Cette année, la séance d'affiches prendra une place plus importante comme activité centrale de la conférence, et davantage d'espace et de temps seront consacrés à ces présentations ainsi qu'aux échanges qu'elles suscitent. Nous espérons ainsi faire des affiches un moyen particulièrement stimulant pour les membres de présenter leurs travaux et d'en discuter.

À la lumière des commentaires recueillis dans nos sondages sur la conférence, nous mettons à l'essai cette année une durée unique pour toutes les présentations orales. Ce changement vise à simplifier le programme, à réduire le nombre de séances simultanées et à laisser davantage de place aux échanges entre les membres pendant et après les séances.

Les présentations orales offrent l'occasion de donner un aperçu général de ses travaux, de susciter l'intérêt de l'auditoire et d'amorcer des discussions et des relations qui pourront se poursuivre à l'extérieur de la séance. Même les présentations "podium" de plus longue durée offertes les années précédentes ne permettaient pas de présenter les travaux de manière exhaustive, et leur objectif général demeurait semblable. Nous reconnaissons que certains membres préféreraient des présentations plus longues: après tout, nous sommes tous des éducateurs et nous aimons parler! Ce changement tient toutefois compte des commentaires des membres et des observations logistiques recueillis au fil de plusieurs conférences. Nous mettrons ce nouveau format à l'essai cette année afin de rendre la conférence plus interactive, tout en maintenant les occasions pour les membres de présenter leurs travaux et d'en discuter.

Volets de soumission

Les auteurs et autrices doivent choisir l'un des trois volets de soumission, qui sont les mêmes que ceux introduits pour le congrès ACÉG-CEEA 2026. Veuillez lire attentivement la description de chaque volet. Tous les volets sont considérés équivalents, et le choix du volet n'a aucun effet sur le processus d'évaluation. Ces trois volets visent à refléter la diversité des méthodologies de recherche, des approches pédagogiques et des travaux de nos membres. Toutes les soumissions doivent traiter de questions liées à l'éducation en génie. Ensemble, elles contribueront à l'amélioration des pratiques pédagogiques dans les établissements de formation en génie ainsi qu'au développement de la recherche en éducation en génie et de l'étude scientifique de l'enseignement et de l'apprentissage en génie comme domaines d'étude.

1. **Volet « Pratique »** – Ce volet vise principalement à faire connaître une pratique pédagogique déjà mise en œuvre dans des cours de génie, des activités complémentaires au programme d'études ou des programmes de génie. Cette pratique est généralement nouvelle dans le contexte local des auteurs et autrices (par exemple, leur propre classe ou département), sans devoir être entièrement nouvelle pour les communautés de l'éducation en génie. La description de cette pratique doit s'appuyer sur la littérature pertinente afin de démontrer qu'elle apporte une contribution utile aux connaissances existantes. Les soumissions de ce volet doivent comprendre une description claire de la pratique ainsi qu'une réflexion critique à son sujet. S'il y a lieu, les auteurs et autrices sont encouragés à inclure des données empiriques sur les réussites, les échecs ou les difficultés liés à cette pratique. Les auteurs et autrices qui présentent des données recueillies auprès de participants humains (par exemple, des étudiantes et étudiants, des membres du corps professoral ou du personnel, ou des membres de la communauté) doivent démontrer leur conformité aux politiques d'éthique de la recherche de leur institution. Pour en savoir plus, consultez la section « Soumissions impliquant des participants humains » du présent document.

2. **Volet « Recherche »** – Ce volet vise principalement à enrichir les connaissances par une démarche d'investigation systématique portant sur des sujets liés à l'éducation en génie. Les articles de ce volet présentent généralement des études empiriques, mais peuvent également comprendre des revues de la littérature reposant sur un processus systématique de sélection et d'analyse. Tous les articles de ce volet doivent s'appuyer sur la littérature pertinente et présenter un cadre théorique ou conceptuel explicite, des questions de recherche, des techniques d'analyse appropriées faisant appel à des approches qualitatives, quantitatives ou mixtes, ainsi qu'un devis de recherche rigoureux. Les auteurs et autrices qui présentent des données recueillies auprès de participants humains (par exemple, des étudiantes et étudiants, des membres du corps professoral ou du personnel, ou des membres de la communauté) doivent inclure dans leur article le numéro du protocole de recherche approuvé par le comité d'éthique de la recherche de leur établissement.

3. **Volet « Article conceptuel »** – Ce volet est consacré à la discussion de questions conceptuelles liées à l'éducation en génie. Les auteurs et autrices peuvent présenter une idée qui mérite d'être approfondie ou des arguments s'inscrivant dans un débat en cours dans ce domaine. Cette discussion doit être critique et s'appuyer sur la littérature pertinente et sur des perspectives théoriques existantes. Elle peut également intégrer des données secondaires ou des observations de la pratique fondées sur des données probantes. Les articles de ce volet doivent démontrer l'importance du sujet, mobiliser la littérature scientifique, développer une

argumentation critique adéquate et présenter une conceptualisation cohérente. Ils ne rapportent généralement pas de résultats recueillis auprès de participants humains. Toutefois, si les auteurs et autrices incluent des données empiriques qu'ils ont recueillies pour étayer leurs arguments, ils doivent démontrer que leurs travaux respectent les politiques d'éthique de la recherche de leur établissement.

Il est fortement recommandé de soumettre les projets à un stade précoce ou intermédiaire, c'est-à-dire les travaux en cours, sous forme de résumés structurés plutôt que d'articles complets.

Directives pour la préparation des soumissions

Un résumé structuré doit comprendre les éléments décrits ci-dessous pour le volet choisi. Les auteurs et autrices d'un article complet doivent également intégrer ces éléments à leur manuscrit, sans nécessairement reprendre mot pour mot les intitulés proposés.

Lors de la préparation d'une soumission, les auteurs et autrices sont vivement encouragés à consulter les publications des actes des conférences de l'ACÉG-CEEA qui traitent de sujets similaires, et à s'appuyer sur ces travaux antérieurs en les citant. Cette démarche contribuera à améliorer la qualité de chaque projet.

Veuillez consulter le document « Directives aux auteurs et autrices pour la préparation des manuscrits » (qui sera publié sur la page Web de l'appel aux soumissions), notamment pour obtenir le modèle de mise en forme et la déclaration relative à l'utilisation de l'IA générative. Veuillez noter que les résumés structurés (sans article) acceptés pour une présentation au congrès ne seront pas publiés dans les actes de conférence.

Éléments des soumissions au volet « Pratique » :

- **Contexte** : Décrivez le contexte et les motivations des travaux.
- **Description de la nouvelle pratique** : Décrivez l'intervention ou la pratique pédagogique qui est nouvelle dans le contexte local (par exemple, la classe ou le programme des auteurs et autrices). Expliquez l'objectif de l'intervention ou de la nouvelle pratique et appuyez-vous sur la littérature pertinente pour montrer comment elle s'inscrit dans les connaissances existantes et comment elle contribuera à améliorer le contexte local.
- **Évaluation de la nouvelle pratique** : S'il y a lieu, expliquez comment les effets de l'intervention ou de la nouvelle pratique pédagogique ont été évalués.
- **Réflexions critiques** : Portez un regard critique sur les réussites, les échecs ou les difficultés liés à la pratique.

Éléments des soumissions au volet « Recherche » :

- **Contexte et question de recherche** : Décrivez le contexte et les motivations de l'étude, relevez les lacunes dans la littérature pertinente et énoncez clairement la ou les questions de recherche.
- **Cadre théorique ou conceptuel** : Expliquez le cadre théorique ou conceptuel sur lequel repose l'étude.
- **Devis et méthodes de recherche** : Résumez la démarche de recherche, notamment le devis, les sources de données, la collecte de données et les méthodes d'analyse. Pour les revues de la portée ou les revues systématiques de la littérature constituant des études à part entière,

décrivez les méthodes utilisées pour repérer la littérature pertinente, y compris les critères d'inclusion et d'exclusion.

- **Résultats** : Résumez les résultats de la recherche.
- **Discussion et conclusions** : Discutez des principales implications des résultats et de leurs contributions à la littérature pertinente et à la pratique.

Éléments des soumissions au volet « Article conceptuel » :

- **Contexte** : Décrivez brièvement le contexte et les motivations des travaux.
- **Objectifs de la soumission et questions d'investigation** : Expliquez les objectifs de la soumission et énoncez les questions d'investigation ainsi que les principaux concepts.
- **Approche** : Expliquez l'approche retenue pour atteindre l'objectif, notamment la mobilisation de la littérature, le recours à des perspectives théoriques et, s'il y a lieu, la synthèse d'observations fondées sur des données probantes et de données secondaires.
- **Principaux arguments** : Présentez les principaux arguments développés ou discutés.
- **Discussion et conclusions** : Expliquez l'importance des travaux et discutez de leurs implications pour l'éducation en génie.

Mots-clés :

Incluez de trois à cinq mots-clés pour chaque soumission, en tenant compte du contexte, du sujet ou du thème, de l'objectif, de la cible ou de la motivation, puis de l'approche de recherche. Les mots-clés peuvent être des expressions de plusieurs mots. Les auteurs et autrices sont encouragés à les choisir dans la taxonomie de la recherche en éducation en génie, Engineering Education Research Taxonomy (Regents of the University of Michigan, 2013, https://taxonomy.engin.umich.edu/taxonomy/), lorsque cela convient, mais peuvent choisir leurs propres mots-clés au besoin. Ces mots-clés peuvent bien sûr être traduits en français.

Soumissions impliquant des participants humains

Selon l'Énoncé de politique des trois conseils, les recherches faisant appel à des données recueillies auprès de participants humains (par exemple, réponses à des sondages, entrevues, travaux ou notes d'étudiants, enregistrements audio ou vidéo de personnes, réponses d'étudiants à des évaluations des apprentissages, données recueillies au moyen de dispositifs placés sur des participants humains, évaluations de l'enseignement par les étudiants, etc.) doivent recevoir une approbation éthique institutionnelle ou une exemption explicite du comité d'éthique de la recherche (CER) de l'institution des auteurs et autrices. Il incombe aux auteurs et autrices de consulter le CER de leur établissement afin de s'assurer que leur soumission respecte les politiques institutionnelles d'éthique de la recherche et d'en faire la démonstration dans leur soumission à la conférence de l'ACÉG-CEEA.

Pour les soumissions au volet « Recherche » :

Les auteurs et autrices qui présentent des données recueillies auprès de participants humains dans le cadre de travaux de recherche doivent avoir obtenu l'approbation du CER et inclure le numéro du protocole de recherche dans la section consacrée aux méthodes de leur article ou de leur résumé structuré lors de la soumission, au plus tard à l'échéance de janvier 2027.

Pour les soumissions au volet « Pratique » (et au volet « Article conceptuel » si elles comportent des données recueillies auprès de participants humains) :

- Si votre projet nécessite une évaluation par le CER de votre institution, ou si vous utilisez des renseignements recueillis à l'origine à une autre fin que la recherche présentée dans votre article (c'est-à-dire des données secondaires), vous devez inclure le numéro du protocole de recherche dans votre article ou votre résumé structuré soumis au plus tard à l'échéance de janvier 2027.
- Si votre projet comporte des données recueillies auprès de participants humains, mais a été explicitement exempté d'une évaluation éthique par le CER de votre établissement, vous devez l'indiquer dans votre article complet et votre résumé structuré soumis au plus tard à l'échéance de janvier 2027. Vous devez également fournir une preuve provenant du CER de votre établissement indiquant que votre projet est exempté d'une évaluation éthique. Cette preuve peut prendre la forme d'une lettre, d'un courriel ou du résultat d'un outil d'autoévaluation fourni par le CER de votre établissement. Une citation des lignes directrices de l'EPTC 2 sur l'assurance de la qualité ne satisfait pas à cette exigence, pas plus qu'un lien vers une page du site Web de votre établissement expliquant la distinction entre recherche et assurance de la qualité.

Dans tous les cas, lorsque vous soumettrez votre article complet ou votre résumé structuré dans Oxford Abstracts au plus tard à l'échéance de janvier 2027, il vous sera demandé d'indiquer :

❍ Mon projet ne comportait aucune donnée recueillie auprès de participants humains.

❍ Mon projet comportait des données recueillies auprès de participants humains, et le comité d'éthique de la recherche de mon institution lui a accordé une approbation éthique.

❍ Mon projet comportait des données recueillies auprès de participants humains et a été explicitement exempté d'une évaluation éthique par le comité d'éthique de la recherche de mon institution.

Anonymisation de la soumission pour l'évaluation par les pairs

Toutes les soumissions déposées pendant la période officielle de soumission (c'est-à-dire au plus tard à l'échéance de janvier 2027) feront l'objet d'une évaluation par les pairs en double aveugle. Nous demandons donc à tous les auteurs et autrices de retirer de leur soumission tout renseignement permettant de les identifier. Ces renseignements comprennent les noms des auteurs et autrices, leurs publications, leur affiliation à une institution ou à un programme, le lieu de l'étude et tout autre renseignement susceptible de révéler leur identité. Vous pouvez utiliser les méthodes suivantes, selon le cas, pour anonymiser votre soumission :

- Supprimez ou masquez tous les noms, adresses courriel et affiliations des auteurs et autrices en utilisant la mention [Auteur] ou [Information masquée]. Par exemple, pour masquer le nom de la première personne signataire, remplacez-le par [Auteur 1]. Pour masquer le nom de l'institution ayant accordé l'approbation ou l'exemption éthique, utilisez [CER de l'institution].
- Supprimez les remerciements.
- Anonymisez ou masquez les sources de financement en indiquant : « Ces travaux ont été financés par [renseignements omis pour l'évaluation par les pairs en double aveugle] ».
- Masquez dans la liste des références toute citation de vos travaux qui permettrait de vous

identifier, en utilisant la mention [Auteur] ou [Information masquée].

- Utilisez la troisième personne lorsque vous citez vos propres travaux. Par exemple, écrivez « [1] a montré… » plutôt que « nous avons précédemment montré dans [1]… ».
- Supprimez les renseignements permettant de vous identifier dans les métadonnées du PDF. Pour ce faire, consultez les propriétés du fichier PDF de votre soumission, sélectionnez les champs à supprimer, puis enregistrez de nouveau le fichier.

Dans le formulaire de soumission, il vous sera demandé d'indiquer :

❍ Aux fins de l'évaluation par les pairs en double aveugle, je confirme que la soumission ne contient aucun renseignement permettant d'identifier les auteurs et autrices, notamment leurs noms et leur affiliation institutionnelle.

Approbation des auteurs et autrices

Toutes les personnes figurant parmi les auteurs et autrices doivent approuver la soumission. Lorsque vous soumettrez le résumé structuré ou l'article complet, ou les deux, il vous sera demandé d'indiquer:

❍ Je confirme que cette soumission a été approuvée par l'ensemble des auteurs et autrices.

Évaluation des résumés structurés et des articles complets

Des grilles d'évaluation seront élaborées à partir des descriptions et des attentes propres à chaque volet présentées ci-dessus. Elles seront publiées sur la page Web de l'appel à communications. Chaque soumission sera évaluée de manière indépendante par au moins deux personnes. Les décisions concernant chaque soumission seront prises en fonction de leurs commentaires.

Procédure de révision :

Chaque soumission fera l'objet de l'une des décisions suivantes :

- Acceptée, avec révisions mineures
- Révisions majeures requises
- Refusée

Les auteurs et autrices dont l'article est accepté sous réserve de révisions mineures sont vivement encouragés à tenir compte des commentaires reçus afin de l'améliorer avant de déposer la version définitive dans Oxford Abstracts au plus tard le 26 mars 2027. Les auteurs et autrices dont l'article nécessite des révisions majeures doivent le réviser en profondeur en réponse aux commentaires reçus et soumettre de nouveau l'article révisé au plus tard le 26 mars 2027 pour une nouvelle évaluation. Ces articles ne seront acceptés et inclus dans les actes de conférence que si les révisions sont jugées satisfaisantes. Les auteurs et autrices dont l'article nécessitant des révisions majeures est accepté après cette évaluation supplémentaire doivent déposer la version définitive dans Oxford Abstracts au plus tard le 19 avril 2027.

Réciprocité entre soumission et responsabilités d'évaluation

Le nombre de soumissions à la conférence de l'ACÉG-CEEA augmente chaque année. Nous sommes profondément reconnaissants envers les membres qui consacrent leur temps et leur expertise au processus d'évaluation par les pairs. Afin que les évaluations soient terminées dans les délais, nous

demanderons aux auteurs et autrices qui soumettent des travaux à la conférence de 2027 d’évaluer les soumissions d’autres personnes. Nous viserons une répartition équitable du nombre d’évaluations entre les membres.